



## Dossier d'inscription Année 2025-2026

Jour et heure de cours : .....

NOM : .....Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../..... Lieu de Naissance : .....

Coordonnées téléphonique de l'enfant ou parent : .....

EMAIL: .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....VILLE : .....

### DROIT À L'IMAGE

☐ vous souhaitez

☐ vous ne souhaitez pas

*que votre image ou celle de votre enfant puisse être utilisée dans la médiatisation de nos activités.*

### FICHE DECHARGE SANTE

Je soussigné (e), NOM et prénom .....

Responsable légal (e) de l'enfant NOM et prénom .....

Inscrit aux activités proposées par l'école de cirque Artboréesens ,

- Certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé susceptible d'interdire ou de limiter la pratique d'activité physiques à mon enfant.
- J'atteste que mon enfant, ci-dessus mentionné, n'a pas subi récemment d'opération médicale / chirurgicale, ni d'avoir eu de blessures traumatiques récentes, et ne fait pas l'objet de contre-indications à la pratiques physiques.
- J'atteste avoir pris connaissance des risques liés à ces activités et assume l'entière responsabilité des dommages liés à cette pratique qui seraient dus à son état de santé actuel.
- Je m'engage à signaler au responsable de l'école de cirque Artboréesens toute modification de l'état de santé de mon enfant, susceptible d'infirmier cette attestation.
- J'autorise l'école de cirque Artboréesens à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.
- Je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de cirque Artboréesens.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Le

**Signature**

(du responsable légal pour les mineurs)

## PLANNING DES COURS ANNUELS 2025 / 2026

*Cours hebdomadaire sauf pendant les vacances scolaires et la semaine du 15 octobre 2025*

| <b>Lundi 2H00</b>    | Adultes          | 18H15-20H15  | Niveau 1 |
|----------------------|------------------|--------------|----------|
| <b>Mardi 1H45</b>    | Ados             | 17H30-19H15  |          |
| <b>Mardi 2H00</b>    | Adultes          | 19H15-21H15  | Niveau 2 |
| <b>Mercredi 1H</b>   | Enfants 4-6 ans  | 9H30-10H30   |          |
| <b>Mercredi 1H30</b> | Enfants 7-10 ans | 10H30 -12H00 |          |

## TABLEAU DE PAIEMENT

| TARIF COTISATION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ |                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>COURS 4-6ans</b>                          | Trimestre 1 : 11 cours 120€<br>Du mercredi 17 septembre au mercredi 17 décembre 2025 inclus<br>17,24 septembre<br>1,8 octobre<br>5,12,19,26 novembre<br>3,10,17 décembre |
| <b>COURS 7-10ans</b>                         | Trimestre 1 : 11 cours 160€<br>Du mercredi 17 septembre au mercredi 17 décembre 2025 inclus<br>17,24 septembre<br>1,8 octobre<br>5,12,19,26 novembre<br>3,10,17 décembre |
| <b>COURS ADOS</b>                            | Trimestre 1 : 11 cours 180€<br>Du mardi 16 septembre au mercredi 16 décembre 2025 inclus<br>16,23,30 septembre<br>7 octobre<br>4,11,18,25 novembre<br>2, 9,16 décembre   |
| <b>COURS 2H00<br/>Lundi</b>                  | Trimestre 1 : 11 cours 200 €<br>Du lundi 15 septembre au lundi 15 décembre 2025 inclus<br>15,22,29 septembre<br>6 octobre<br>3, 10,17, 24 novembre<br>1,8,15 décembre    |
| <b>COURS 2H00<br/>Mardi</b>                  | Trimestre 1 : 11 cours 200€<br>Du mardi 16 septembre au mercredi 16 décembre 2025 inclus<br>16,23,30 septembre<br>7 octobre<br>4,11,18,25 novembre<br>2, 9,16 décembre   |

# REGLEMENT

- En espèces
- Sur le site internet : <https://artboreesens.com/> rubrique : INSCRIPTIONS

## **Règlement Intérieur de l'école de cirque Artboréesens**

**Saison 2025 - 2026**

### 1. LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION

- La fiche de renseignements dûment remplie.
- La fiche décharge santé dûment rempli et signé.
- **L'inscription sera valide à réception du règlement.**
- Les cotisations seront ensuite versées à chaque début de trimestre selon le mode de paiement ci au-dessus.

### 2. ORGANISATION DES COURS

Les cours hebdomadaires se déroulent uniquement en période scolaire de mi-septembre à juin.

Les stages ne sont pas pris en compte dans la cotisation.

Les horaires des cours sont à respecter, il faut donc arriver CINQ MINUTES au moins avant le début du cours.

Les parents ne sont pas présents pendant l'activité de leur enfant, sauf exception.

En dehors du « lieu de l'activité » les enfants sont sous la surveillance des parents, en cas d'accident Artboréesens décline toute responsabilité.

Pour des raisons de sécurité, les arrivées comme les départs doivent impérativement se faire dans le local, en présence de l'animatrice de l'école de cirque.

#### 3.1. Absences des élèves

Il est demandé aux parents ou élève d'informer 48H à l'avance pour toute absence.

#### 3.2. Annulation des cours

Un cours peut être annulé en raison de l'emploi du temps professionnel des animateurs (trices), et de la météo/ conditions des routes ou pour raison de santé et ne sera pas rattrapé.

#### 3.3. Tenue

Les élèves doivent se présenter aux activités en tenue sportive (tee-shirt, sweat-shirt, caleçon, short ...), adaptée aux arts du cirque, les cheveux attachés, avec de quoi se couvrir en hiver et une gourde d'eau à leur nom.

Tenue pour les aériens :

Il vaut mieux vous couvrir les bras et les jambes car le frottement avec l'aérien peut être désagréable et vous cisailer un peu la peau. Le mieux est de prévoir une tenue de sport près du corps, avec un leggings et un t-shirt à manches longues, qui vous protégera tout en restant bien en place au long des différents mouvements.

#### **4. UTILISATION DES LOCAUX ET EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION**

Il est demandé à chacun de respecter les règles élémentaires de vie en collectivité.

Les pratiquants utilisent les zones prévues pour se changer et déposer leurs affaires.

Le matériel appartient à l'Ecole de Cirque. Il est mis à la disposition de chaque adhérent. Il faut donc en prendre soin et le ranger à la fin de chaque cours.

La Participation à l'activité de l'école de cirque implique l'acceptation de ce règlement.

#### **CONTACT**

Laurie YVER

[lartboreesens@gmail.com](mailto:lartboreesens@gmail.com)

06-07-12-82-03